



# BULLETIN MUNICIPAL

34ème année, n° 107

Septembre  
Octobre  
Novembre  
Décembre  
2016

## EDITO

Une fin d'année, c'est le moment des bilans, des synthèses. Au fil des pages, notre bulletin égrène la vie de notre commune avec son état civil, ses joies et ses peines, ses temps forts, ses périodes plus faibles.

Une commune finalement, c'est comme une famille. Et, tout comme une famille, il faut y veiller dans tous les sens du terme.

Soyez persuadés que c'est ce que font vos élus au quotidien, dans l'intérêt général : protéger votre et notre commune. Pour cela, ils donnent de leur temps, de leur énergie, de leurs compétences et parfois de leur santé.

C'est pour cette raison, qu'ils ne méritent qu'une chose, que vous les aimiez ou non, que vous ayez des rancœurs ou non, c'est le respect.

Veiller sur sa commune, c'est veiller à la qualité de vie, répondre aux attentes des habitants, mener des combats que l'on gagne ou que l'on ne gagne pas.

## SOMMAIRE

Conseils Municipaux  
Infos mairie  
Etat Civil  
La vie à l'école  
La vie associative  
Renseignements pratiques

Élu depuis 1989, Kiki Umberto FURLAN, 2ème Adjoint, nous a quitté le 20 décembre. Son dévouement et son investissement ont été exemplaires. Il continuera à vivre dans notre mémoire.

Nous vous attendons avec grand plaisir, pour la cérémonie des vœux, le mardi 10 janvier au Foyer Rural, nous y évoquerons nos projets.

A vous tous, nous souhaitons une excellente année 2017.

Bien à vous,

Votre Maire, Paquerette PEYRIDIEUX



*Paquerette PEYRIDIEUX, Maire de Saint Antoine sur l'Isle  
et son équipe municipale  
vous présentent leurs vœux les plus chaleureux de bonne et heureuse année 2017  
Ils vous invitent à la réception qui aura lieu  
Le mardi 10 janvier à partir de 19h au Foyer Rural*

La séance est enregistrée et filmée.

Aucune observation n'ayant été formulée depuis l'envoi au Conseil Municipal, le compte rendu est approuvé par 11 voix pour et 4 contre. En réponse aux contestations de Monsieur FAIJAN et Madame FEREOLE, il est donné tous les documents (courriel de M. PRAT, comptes rendus divers de réunions relatives aux transports scolaires, fiche d'inscription à l'école de Porchères), attestant que l'initiative de la suppression du transport scolaire à domicile est partie de la commune de Porchères.

Madame le Maire recadre Monsieur FAIJAN et Madame FEREOLE qui parlent avec dédain aux Conseillers Municipaux et se permettent de traiter Madame BAUDRY de menteuse.

Avant de débiter l'ordre du jour, Madame le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour, le vote d'une délibération relative à la réduction du temps hebdomadaire d'un poste d'adjoint aux services techniques 2° classe. Pas d'objection du Conseil Municipal.

Informations données par Madame le Maire :

- \* L'école de football pour les jeunes a démarré. Le premier match aura lieu le 5 novembre prochain.
- \* Les cours de peinture ont également commencé et ont lieu chaque mardi soir.
- \* Les travaux de rénovation de la cloche et le goudronnage de la place ont été effectués. La réfection des trottoirs rue de la Marne et l'aménagement du lavoir de la Mothe Soudane devraient s'effectuer prochainement.
- \* La ligne téléphonique vétuste de la mairie a dû être changée pour éviter les nombreuses micro-coupures, préjudiciables notamment dans le cadre des dématérialisations administrative et comptable (coût 551.64 €).
- \* Remerciements à Didier GADEAUD pour le travail fait sur les routes (enrobé à froid) et le prêt de son camion.
- \* Remerciements à Cédric BORDET pour la mise en place du jardin potager pour les activités périscolaires des élèves de l'école.
- \* Remerciements à tous ceux qui participent en fonction de leur disponibilité quand il y a un besoin pour l'organisation des services : Michèle FURLAN, Marie-Noëlle LAUBA, Jacqueline LEROUX, Jean-Jacques FUNK...)

### ORDRE DU JOUR

#### I – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT PRESENTÉ PAR LE S.I.A.E.P.A DE LA VALLEE DE L'ISLE (DELIB\_2016\_23)

Ce rapport consultable à la mairie ou sur le site du syndicat, confirme la bonne qualité de l'eau avec des valeurs conformes aux paramètres indicateurs. Il présente également le prix de l'eau : 3.34 € le m<sup>3</sup> soit une augmentation de 1.50 %. L'eau non assainie : 1.86 € le m<sup>3</sup> (soit une augmentation de 1%).

Rapport approuvé à la majorité par 11 voix pour 4 abstentions, le document n'ayant pas été présenté ce soir. Madame le Maire répond que sur la convocation, il était noté que les documents étaient consultables à la mairie.

#### II – DROIT DES SOLS (DELIB\_2016\_24)

La loi ALUR (Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové) est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2015 pour les communes dotées d'un Plan Local d'Urbanisme et elle sera applicable pour nous au 1<sup>er</sup> janvier 2017 (carte communale).

Cette loi met fin à la disposition gratuite des services de la DDTM pour l'instruction des actes d'urbanisme (permis de construire, certificat d'urbanisme, déclaration de travaux...). A savoir que le droit des sols n'est pas une compétence obligatoire pour la CALI. Ce ne peut être qu'un service commun qui pourrait être mis en place.

Cédric BORDET, présente les conditions tarifaires de trois organismes proposant ces prestations :

- \* Le SDEEG (Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde) : montant forfaitaire avec application d'un coefficient selon le type de document instruit.
- \* Le Pôle d'Equilibre Territorial du Libournais : un droit d'entrée doit être acquitté et la facturation est ensuite proportionnelle aux nombres d'actes traités.
- \* La CALI, par le biais de la fusion avec la Communauté de Communes du Sud Libournais qui en a déjà la compétence : forfait annuel calculé par rapport au nombre d'habitants.

Ce dossier a été étudié en commission urbanisme qui vous propose d'adhérer aux services de la CALL, par le biais de la Communauté de Communes du Sud Libournais car il est plus complet. Approbation du Conseil Municipal par 11 voix pour, 4 abstentions. Madame LEROUX précise que tous les documents étaient à la disposition des membres de la commission le 17 octobre dernier permettant la prise de cette décision. L'étude de ces documents a permis ce choix pris à l'unanimité. Monsieur FAIJAN et Madame FEREOLE étaient présents et étaient d'accord le 17 octobre 2016.

**III – DELEGATION D'ORDRE GENERAL AUTORISANT LE MAIRE OU SON REPRESENTANT A ESTER EN JUSTICE DANS L'INTERET DE LA COMMUNE (DELIB\_2016\_25)**

Notre commune est impliquée dans deux procédures notifiées par la Cour Administrative d'Appel : affaire commune/requérants Mercier et autres (30 juin 2016) et affaire commune/CDMR/SEPANSO (1<sup>er</sup> juillet 2016). Pour simplifier les démarches administratives, Madame le Maire propose de prendre une délibération autorisant le Maire ou son représentant à ester en justice dans l'intérêt de la commune. Il est suggéré que cette délégation s'applique pour la durée du mandat pour assurer la défense de la commune devant toute juridiction y compris en appel. Le Conseil Municipal autorise le Maire ou le premier adjoint à ester en justice dans l'intérêt de la commune pour toute affaire qui la concerne, par 10 voix pour, 4 contre et 1 abstention.

**IV – DELIBERATION AUTORISANT LE MAIRE A EFFECTUER LES VIREMENTS DE CREDIT DE CHAPITRE A CHAPITRE NECESSAIRES AUX PAIEMENTS DES FACTURES RESTANT A COURIR JUSQU'EN DECEMBRE 2016 (DELIB\_2016\_26)**

Madame le Maire propose de voter une autorisation pour effectuer les virements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite des crédits votés au budget 2016, pour permettre le cas échéant de régler les factures restant à courir sur cet exercice. Accord du Conseil Municipal à la majorité, par 11 voix pour et 4 contre.

**V – DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL ET RESERVE SENATORIALE POUR LES TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE DES SANITAIRES DE L'ECOLE (DELIB\_2016\_27 / DELIB\_2016\_28)**

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que notre document Ad'ap visant à l'accessibilité obligatoire des bâtiments en situation de handicap, prévoit la création de WC handicapé en 2017 dans les sanitaires de l'école. Cédric BORDET expose les travaux envisagés : extension des sanitaires, changement des robinetteries, mise aux normes du carrelage. Ces travaux pourraient être subventionnés à 50 % par le Conseil Départemental et une réserve sénatoriale pourrait être demandée. Les devis reçus ont été présentés à la commission du 17 octobre. Après discussion, le Conseil Municipal autorise le Maire à établir ces demandes de subventions auprès du Conseil Départemental et de Madame CARTRON, Sénatrice, par 11 voix pour et 4 abstentions.

**VI – ADHESION DU CCAS DE LA COMMUNE DE LIBOURNE AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT DE PAPIER DE REPROGRAPHIE ET AUTORISATION DE SIGNER L'AVENANT A LA CONVENTION CONSTITUTIVE (DELIB\_2016\_29)**

Le Conseil Municipal approuve à la majorité l'adhésion du CCAS de la commune de LIBOURNE au groupement de commandes pour l'achat de papier et d'enveloppes et autorise le Maire à signer l'avenant à la convention constitutive, par 14 voix pour et 1 abstention.

**VII – REDUCTION DU NOMBRE D'HEURES DU POSTE D'ADJOINT AUX SERVICES TECHNIQUES 2° CLASSE DE 30H à 28H (DELIB\_2016\_30)**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que suite à la suppression du ramassage scolaire à domicile et pour une meilleure organisation des services, il conviendrait de modifier le nombre d'heures hebdomadaires de 30h à 28h du poste concerné par ce service.

Vu l'article 97 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984, considérant que ce poste est à temps non complet et qu'il permettra le maintien de l'affiliation de l'agent concerné à la CNRACL, le Conseil Municipal décide à la majorité, par 11 voix pour et 4 contre, de modifier le poste d'adjoint aux services techniques 2<sup>o</sup> classe de 30 heures hebdomadaires à 28 heures hebdomadaires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Il est rappelé à Monsieur FAIJAN et à Madame FEREOLE, qu'il est interdit d'annoncer en Conseil Municipal public, le diagnostic médical d'un agent en arrêt maladie.

**VIII – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

\* Erosion du ruisseau de Barthebrune : La loi sur l'eau ne nous permet plus de faire de travaux sur les cours sans avis des services de la DDTM. Nous avons donc dû faire appel à un technicien rivière pour analyser cette érosion. Ce ruisseau dont la courbe a été rectifiée dans les années passées, est en fait, en train de reprendre légèrement son cours. Afin de limiter cette érosion, il est donc conseillé de végétaliser

\* Passage des camions dans le bourg : Madame le Maire précise qu'elle a interpellé une fois de plus le Centre Routier Départemental et donne lecture de la réponse. Une étude pour la mise en place d'une meilleure signalisation verticale est en cours.

\* Un projet de colombarium est à l'étude pour le cimetière.

\* Une inauguration des travaux d'aménagement de centre bourg est prévue en concertation avec le Conseil Départemental, nous sommes dans l'attente des disponibilités de M. GLEYSE, Président.

## REUNION DU 9 DECEMBRE

La séance est enregistrée.

Le compte rendu de la réunion du 4 novembre dernier est approuvé à la majorité, par 11 voix pour et 4 contre (aucune observation émise après l'envoi de celui-ci au Conseil Municipal le 7.11.2016).

Suite aux vociférations malveillantes et agressives de Monsieur FAIJAN et Madame FEREOLE (mensonges habituels sur le compte rendu, propos dédaigneux aux conseillers, injures à l'encontre de Madame le Maire), Madame LAUBA demande une séance à huis clos pour la tenue de la séance du Conseil Municipal dans le calme. Elle a constaté que les dernières réunions des commissions, en présence de Monsieur FAIJAN et Madame FEREOLE, se sont passées dans la sérénité sans la présence de leur public. Mesdames LEROUX et BAUDRY, Monsieur GADEAUD approuvent et demandent également le huis clos. Madame le Maire annonce que la réunion se déroulera à huis clos. L'ensemble des questions portées à l'ordre du jour seront discutées à huis clos par décision du Conseil Municipal avec 11 voix pour et 4 contre. Madame le Maire demande donc à l'assistance de quitter la salle. Monsieur FAIJAN et Madame FEREOLE insistent pour que l'assistance reste. La gendarmerie vient évacuer le public.

Informations données par Madame le Maire :

Les dotations notifiées par l'Etat ont été revues à la hausse (droits de mutation, fonds départemental et national de taxe professionnelle, dotation solidarité rurale), ce qui engendre 20 113 € de plus que prévu en recettes de fonctionnement.

### ORDRE DU JOUR

#### **I – RENOUELEMENT D'ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES « MARCHÉ ELECTRICITÉ (DELIB\_2016\_31)**

Dans le cadre de la fin des tarifs réglementaires en matière d'énergie, nous avons adhéré au groupement de commandes du SDEEG en 2015. Pour continuer à bénéficier de cette démarche mutualisée, une nouvelle convention doit être signée avant le 31 mars 2017. Il est à noter que ce groupement de commandes a permis de réaliser environ 3 500 € d'économies sur 2015/2016.

Le Conseil Municipal confirme à l'unanimité l'adhésion de la commune au groupement de commandes pour l'achat d'énergies, de travaux, fournitures et services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique, autorise le Maire à signer la convention constitutive avec le SDEEG à qui sont déléguées toutes les démarches nécessaires. La participation financière aux frais de fonctionnement du groupement sera prévue au budget.

#### **II – ADOPTION DU MODE DE REPRESENTATION AU SEIN DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA CALI (DELIB\_2016\_32)**

Suite à l'application de la loi NOTRe, et du SDCI, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, verra le jour une communauté d'agglomération issue de la fusion de la Communauté d'Agglomération du Libournais, de la Communauté de Communes du Sud Libournais, étendue aux communes de Camiac, Saint Denis, Daignac, Dardenac, Espiart, Saint Quentin de Baron et Tizac de Curton.

Il a été proposé par le Comité de pilotage que la représentation serait celle en vigueur de la CALI et donc de retenir une gouvernance selon la répartition au droit commun. Comme toutes les communes de moins de 1000 habitants, notre commune disposera du même nombre de Conseillers Communautaires et ce seront les mêmes élus.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la gouvernance de la future Communauté d'Agglomération selon la répartition de droit commun. La qualité de Conseillère Communautaire est donc maintenue à Madame PEYRIDIEUX Paquerette, Maire.

**III – ADOPTION DU RAPPORT DE COMMISSION LOCALE D’EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) N°7 (DELIB\_2016\_33)**

La CLECT s’est réunie le 23 novembre 2016 pour évaluer les charges liées à l’office de tourisme de Saint Seurin sur l’Isle (5 080.90 €) et à la restauration des ALSH de Saint Médard de Guizières (35 012.69 €).

Le Conseil Municipal adopte à l’unanimité le rapport n°7 de la CLECT ainsi que le rapport d’évaluation des charges tel que défini.

**IV – CONTRAT DE MAINTENANCE POUR LA CLOCHE ET L’HORLOGE DE L’EGLISE (DELIB\_2016\_34)**

L’entreprise BODET qui est intervenue pour la réparation de la cloche de l’église, a proposé un contrat de maintenance préventive comprenant : visite annuelle, prise en charge des frais d’intervention et de déplacement, seules les pièces à changer sont facturées. Coût : 230 € HT/an. Madame FEREOLE demande si d’autres devis ont été demandés. Monsieur RIBERAUD intervient pour justifier la dépense.

Par 11 voix pour et 4 abstentions, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le contrat de maintenance avec l’entreprise BODET.

**V – SIGNATURE D’UN CONTRAT AIDÉ PAR L’ÉTAT (mairie, activités périscolaires) (DELIB\_2016\_35)**

Un contrat aidé par l’Etat serait nécessaire pour la mairie, les TAPS et d’éventuels remplacements. Par 11 voix pour et 4 contre, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer une convention avec le Pôle Emploi pour un contrat aidé par l’Etat sur une base de 20 heures hebdomadaires.

**VI – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

\* Camping de l’Ecluse : Madame le Maire donne lecture d’un courrier des propriétaires du camping de l’Ecluse annonçant la cessation de cette activité fin 2016. Ils sollicitent, tel que le permet la législation, de garder 6 emplacements en période estivale pour un accueil de 20 personnes maximum.

Pas d’objection du Conseil Municipal qui donne un avis favorable à cette demande à l’unanimité.

\* Elections : Madame le Maire informe les membres de la commission de révision électorale qu’une réunion est à fixer le 9 janvier 2017.

\* toiture église : Madame le Maire confirme que le toit de l’église est en béton avec des tuiles cimentées et qu’il n’y a pas d’infiltration d’eau. Le problème avait été vu par un maçon de St Christophe de Double en 2009 et plus récemment également. Il est regrettable que Monsieur FAIJAN ancien responsable de la commission « urbanisme, prospective, bâtiment », découvre ce problème aujourd’hui.

\* travaux rue de la Marne : Les travaux ont été retardés de quelques jours car l’entreprise n’avait pas déposé de DICT.

\* La cérémonie des vœux aura lieu MARDI 10 JANVIER à 19 heures.

*Nécrologie*

Umberto FURLAN, dit Kiki, nous a quitté ce 20 décembre dernier.

Né à Lamothe Montravel en 1945 et marié à Saint Antoine sur l’Isle en 1967, il a passé 27 années de sa vie en tant qu’élu, au service de sa commune.



Conseiller Municipal dès 1989, il rejoint l’équipe de Paquerette PEYRIDIEUX où il est nommé Adjoint au Maire dès 2008. En charge des bâtiments et de la voirie, il a su apporter une solution à chaque problème tant ses connaissances du territoire et son savoir-faire étaient grands. Délégué au SIVU Chenil du Libournais depuis 2008 et Chef de Lutte au sein de la DFCI, il apportait une aide non négligeable à leur gestion.

Président du Comité des Fêtes pendant plusieurs années, il fut toujours très actif dans les diverses associations de la commune.

A son épouse Michèle, à ses enfants Myriam et Frédéric, à ses petits enfants, nous renouvelons nos sincères condoléances et les assurons de toute notre amitié.

**ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES**  
23 AVRIL - 7 MAI 2017



**CETTE  
DEMARCHE  
EST  
OBLIGATOIRE**

L'attestation de recensement ou celle remise après la journée effectuée est demandée lors des inscriptions aux examens, permis de conduire...  
En moyenne, les jeunes sont convoqués à la JDC 6 ou 7 mois après l'intégration dans la base de données.

UNE QUESTION SUR VOS IMPÔTS ?  
UNE DÉMARCHE À ACCOMPLIR ?

DANS VOTRE DÉPARTEMENT,  
**UN SEUL NUMÉRO DE TÉLÉPHONE**  
**0811 70 66 00**  
du lundi au vendredi  
de 8H30 à 19H00

NUMÉRO NATIONAL D'ACCÈS GRATUIT

**RAPPEL**



Les cartes nationales d'identité délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 ont une durée de validité prorogée de 5 ans.  
En conséquence, le renouvellement des cartes nationales d'identité facialement périmées ou en voie de l'être, ne sera accepté que si vous êtes en mesure de justifier un voyage vers un pays étranger acceptant la C.N.I. et que vous n'avez pas de passeport.

**TRANSPORT DE PERSONNES A MOBILITE REDUITE**

Suite à un nouvel appel d'offres lancé par la CALI, la société CITRAM assure depuis le 1er décembre 2016 le transport de personnes à mobilité réduite. Les utilisateurs doivent désormais composer le **09 77 400 804** pour réserver leur taxi.

**Conditions d'admission**

- être domicilié sur le territoire de La Cali,
  - être âgé de 75 ans et plus,
  - être en situation de handicap, être en perte d'autonomie momentanée \*
  - Être en situation de précarité économique rencontrant des difficultés d'insertion et/ou de mobilité \*
- \*après avis de la commission d'accessibilité

*Inscriptions et renseignements en mairie*



Des solutions et des aides pour votre **projet de rénovation**

*pour les professionnels et les particuliers*

Contactez un conseiller  
**05 57 72 09 00**

**DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ET DE CONSEIL DE LA CALI**  
Pour en savoir plus [www.habitatdurable.lacali.fr](http://www.habitatdurable.lacali.fr)



**Vous souhaitez**

- Réduire votre facture d'énergie et améliorer votre confort,
- Réaliser des travaux dans un logement dégradé ou insalubre,
- Adapter votre logement à votre situation (handicap, vieillissement),
- Augmenter la performance énergétique de votre logement.

**La Cali vous permet de bénéficier :**

- D'un conseil technique gratuit, neutre et objectif,
- D'un accompagnement pour définir votre programme de travaux et son montage,
- D'une mise en relation avec des professionnels du bâtiment,
- D'aides financières quelles que soient vos ressources.

Pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé, contactez un conseiller au 05.57.72.09.00, par mail à [habitatdurable@lacali.fr](mailto:habitatdurable@lacali.fr) ou en vous connectant sur le site [www.habitatdurable.lacali.fr](http://www.habitatdurable.lacali.fr)



Le programme LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) porté par Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Grand Libournais vous permet de bénéficier de subvention dans le cadre de vos projets : en agriculture et sylviculture, dans la filière de la vigne et du vin, de la construction, pour la valorisation des déchets, dans le tourisme.

Contacts : 05 57 55 00 76

leader@grandlibournais.eu ww.grandlibournais.eu

Partenariat CALI/ADIE



L'association pour le Droit à l'Initiative Economique accompagne les porteurs de projets de création et de développement d'activités économiques.

Les services de la CALI vous orienteront vers les dispositifs d'aide adéquats.

Contacts 05 24 24 81 56 ou 05 57 24 24 22 01

Dans le cadre de la simplification administrative, notre commune a demandé son adhésion aux services administratifs compétents pour vous permettre, via « mon service public.fr » :

- d'obtenir votre acte d'état civil survenu dans notre commune
- de demander votre inscription sur nos listes électorales pour une prise en compte à compter du 1er mars 2018



1er janvier 2017  
46 communes - 89 000 habitants

+ 5 communes de la Communauté de Communes du Sud Libournais : Izon, Vayres, Saint Germain du Puch, Arveyres, Cadarsac

+ 7 communes du Brannais : Camiac et St Denis, Daignac, Dardenac, Espiet, Nérigean, St Quentin de Baron, Tizac de Curton

viennent agrandir la Communauté d'Agglomération du Libournais qui comptera 79 Conseillers Communautaires dès le 1er janvier 2017.

Quatre communes verront leur nombre de Conseillers Communautaires diminuer : Libourne (20 au lieu de 22), Coutras (6 au lieu de 7), Saint Médard de Guizières et les Eglisottes et Chalaures (1 au lieu de 2).

Quinze Vice-Présidents seront proposés au lieu de 13. Le Conseil d'installation aura lieu le 9 janvier prochain.

Notre commune sera représentée par Paquerette PEYRIDIEUX, titulaire et Cédric BORDET, suppléant.

COUVERTURE NUMERIQUE DE LA COMMUNE

Le projet d'aménagement numérique du territoire mené par la CALI a pris en compte la situation de notre commune en couverture numérique.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que suite à notre requête, Saint Antoine sur l'Isle va bénéficier d'un marché de travaux anticipé en accord avec Gironde Numérique. Ainsi, sa montée en débit devrait avoir lieu dans le courant du 2ème trimestre 2017.

**Une réunion publique aura lieu le 20 mars 2017 à 18h30 au foyer rural de notre commune.**

Notez dès à présent cette date importante pour cette réunion où vous pourrez faire part de toutes vos interrogations.



LES TRAVAUX ET REALISATIONS

2016



Réfection des trottoirs de la rue de la Marne



Le nouveau mobilier de la salle du Conseil Municipal



Réfection du lavoir de La Mothe Soudane



Réfection de la place Jules Verne



Aménagement du Parvis de la Mairie



L'accessibilité à l'église

**INAUGURATION DES TRAVAUX  
D'AMENAGEMENT DE BOURG**

Le 3 décembre dernier, notre petite commune a eu le plaisir de recevoir Monsieur Jean-Luc GLEYZE, Président du Conseil Départemental de la Gironde.

Monsieur Hamel-Francis MEKACHERA, Sous-Préfet de l'arrondissement de Libourne, Monsieur Philippe PLISSON, Député, Monsieur Alain MAROIS, Conseiller Départemental, Monsieur Philippe BUISSON, Président de la CALI, de nombreux Maires et Elus des communes voisines se sont joints à la Municipalité et aux Saint-Antoinais pour inaugurer les travaux d'aménagement de bourg, réalisés sur ces deux dernières années.



**COMMEMORATION DU  
XI NOVEMBRE DEVANT  
NOTRE MONUMENT AUX MORTS**



L'armistice du 11 novembre 1918 a mis fin au long cortège de morts, de blessés, de traumatisés, de veuves et d'orphelins qui ont accompagné la grande guerre pendant 4 ans.

Soucieux de pérenniser et d'inscrire dans la prière l'hommage rendu chaque 11 novembre, le Président de la République a décidé qu'un monument, dont les travaux seront lancés en 2017 à Paris, sera dédié à ces femmes et à ces hommes qui ont payé de leur vie, leur engagement pour la défense de leurs pays et de ses valeurs.

Ce monument poursuivra l'indispensable travail de mémoire pour nos enfants.

## ETAT CIVIL

### NAISSANCE

7 septembre : **Lorenzo MARTIN**

5 octobre : **Ethan GENDRE**

*Bienvenue aux nouveaux Saint-Antoinais*

### DECES

13 septembre : **Claude BLOIS**

14 septembre : **Jeanne HOMMERIL**

28 octobre : **Serge FERRANDON**

20 décembre : **Umberto FURLAN**

*sincères condoléances aux familles*



Mardi 13 décembre, un beau rassemblement d'enfants au foyer rural pour fêter le Noël de l'école ! Après un bon repas confectionné avec soin par nos cantinières, tous les élèves ont reçu de beaux livres offerts par la Municipalité.

Dans la soirée, devant un public nombreux, ils ont émerveillé par leurs chants de Noël.



## LA VIE A L'ECOLE



Plusieurs objets confectionnés par les enfants dans le cadre des activités périscolaires ont embelli le marché de Noël.



Après ces vacances bien méritées, les activités périscolaires vont reprendre : un grand merci à Martine CALVINHAC qui continue à animer la confection des cartes en 3 D, à Françoise SAUDOU qui enseigne le tennis, à Dominique PEYRIDIEUX pour les ateliers de botanique. Au printemps, l'association « les Archers du Chalaure » proposera aux enfants une initiation au tir à l'arc.

Dès le 1er janvier 2017, Sylvie ROSE viendra compléter l'équipe d'encadrants composée de Jacqueline DURIEUX et Nathalie FURLAN, en prévision d'un surplus d'effectif attendu pour la rentrée prochaine.

## LA VIE ASSOCIATIVE

### **Le Noël des petits de l'Etoile Sportive de St Antoine sur l'Isle**

L'école de foot lancée en septembre compte deux équipes, des U7 et des U9 pour un effectif d'une dizaine d'enfants. Après deux mois et demi de compétition, les enfants qui ont fait de gros progrès étaient conviés à une superbe après midi en ce mercredi 21 décembre.

L'après midi commençait par un goûter offert par le club et par une maman. A l'issue de ce moment de partage et de convivialité, les petits ont pu découvrir sous le sapin installé au club house des cadeaux déposés par le Père Noël : des maillots d'entraînement, sur lequel était écrit le prénom des enfants, comme les pros de la télévision. Tous étaient ravis.

Il était alors temps d'emmener les enfants à Bordeaux pour assister à la rencontre Girondins de Bordeaux / OGC Nice qui malgré un score de 0-0 était un match très intéressant et qui leur laissera un joli souvenir ! Maintenant rendez vous début janvier pour la reprise des entraînements, chaque mercredi 18h.

Il est toujours possible d'inscrire vos enfants pour l'école de football. Renseignements par téléphone : 06 98 36 10 70 (Benjamin) ou par mail : 553463@lfaquitaine.fr



Le Président, Benjamin

## LES ECURIES DE LOGERIE

## LA VIE ASSOCIATIVE

Les Ecuries de Logerie vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2017 ! Avec en tête pleins de bonnes résolutions, les cavaliers enchainent les entraînements d'hiver afin d'être préparés au mieux à la reprise des concours et ont déjà en tête l'ensemble des différents championnats ! Forts des succès de la saison dernière, c'est avec motivation et détermination qu'ils abordent ces nouvelles échéances. Rappelons qu'une fois par mois, les Ecuries organisent un concours à Saint Antoine où le public est le bienvenu : des épreuves pour tous les niveaux, buvette et restauration sur place et une bonne ambiance garantie. Nous vous attendons donc nombreux en 2017 sur le bord de la piste pour venir applaudir et encourager les cavaliers de toute la région. Pour les plus petits, de nombreux stages sont aussi proposés pendant les vacances scolaires. N'hésitez pas à venir nous rendre visite !

Contact : Aurélie 06 22 33 57 64

La Présidente, Nelly LUCBERNET



## FOOT LOISIRS

Voici la première partie de notre calendrier « compétition » de terminé. Notre équipe a vu son effectif étoffé par l'arrivée de 3 joueurs qui permet un équilibre pour les rencontres les vendredis soirs. Nos résultats sont plus que satisfaisants même si la victoire n'est pas l'essentiel, c'est toujours plaisant de gagner : 6 victoires, 1 nul et 3 défaites. Notre équipe est toujours très enthousiaste de se retrouver sur le terrain même si le temps devient très très frais ! Ils apprécient encore plus le verre de l'amitié bien au chaud. Si vous avez plus de 30 ans et que vous souhaitez pratiquer un sport, n'hésitez pas à venir nous rejoindre !!! Toute l'équipe des Coqs de l'Isle vous souhaite une très bonne année 2017. Sportivement.

Le Président, Claude DUHAU

## PECHE

Au mois de novembre, nous avons effectué un alevinage de sandres et de Black-Bass.

Les cartes de pêche 2017 seront délivrées exclusivement par Internet avec 2 possibilités : sur le site [www.cartedepêche.fr](http://www.cartedepêche.fr) en réglant avec votre carte bancaire et vous imprimez votre permis dans la minute, ou chez nos dépositaires habituels : le secrétariat de mairie de Saint Antoine, le restaurant de l'Ecluse à Logerie et chez Raymond Lagrange à Pécou. Il suffira de remplir une demande en réglant par chèque ou en espèces et votre permis vous sera adressé sous 3 à 5 jours avec l'agenda des prochaines manifestations. **L'assemblée générale aura lieu le 7 janvier à 10 H à Gours.**

Lâchers de truite à l'étang de Lauvirat près de Coutras : ces journées sont gratuites et ouvertes à tous les pêcheurs détenteurs de la carte de pêche. Nettoyage des berges de l'Isle ou des abords de l'étang de la Petite Font (selon les conditions climatiques). Rendez-vous 9h chez Raymond Lagrange.

Pour plus d'informations, vous pouvez aussi demander la brochure « Guide de Pêche 2017 » disponible chez nos dépositaires que nous remercions pour leur disponibilité ou sur <http://pêche33.com>.

Meilleurs vœux à toutes et tous pour cette nouvelle année.

Le Président, Alain LAGRANGE

## LA CHASSE ACCA

Le dernier lâcher aura lieu le 21 janvier 2017. Les battues aux nuisibles auront lieu à compter de février. Les dates seront communiquées par voie d'affichage aux lieux habituels, avec rendez-vous à la gravière de Ferrachat. L'ACCA de St Antoine sur l'Isle vous présente ses meilleurs vœux.

Le Président, Damien FERÉOL

## GYMNASTIQUE

Le club de gymnastique volontaire a repris ses activités début septembre. N'hésitez pas à venir nous rejoindre, tous les mardis (salle municipale du Pizou, les mercredis et jeudis salle municipale de St Antoine de 18h30 à 19h30)

Ouvert à tout public sans discrimination aucune dans une ambiance conviviale

Présidente : Danièle Ducher

Trésorière : Josette Machut

Secrétaire : Simone Bézier

Très bonne année sportive à toutes et à tous.

La Présidente, Danièle DUCHER

LA CLEF DES CHAMPS (randonnées pédestres)

Voici les prochaines dates de sortie :

- **Samedi 14 janvier** : « Le bois de la Trousse brune » sur St Christophe de Double
- **Samedi 28 janvier** : Moulin Neuf
- **Samedi 11 février** : Le Bois de la Font Blanche sur le Pizou/Eygurande
- **Samedi 25 février** : Les fonds de Billard sur Porchères
- **Samedi 11 mars** : St Sauveur de Puynormand
- **Samedi 25 mars** : Petit Palais
- **Samedi 2 avril** : randonnée d'orientation au départ de La Mothe Soudane

Aucune randonnée ne dépasse les 9 km. Tous les départs sont à 14h, place de la mairie de St Antoine sur l'Isle.  
Bonne année à tous et au plaisir de vous accueillir sur les sentiers pour découvrir notre belle nature

Le Président, Gabriel ALARCON

LES FILOUS DE L'ISLE  
(association de parents d'élèves)

Notre association participe au financement des activités et sorties organisées par les écoles de St Antoine et Porchères. Voici nos prochaines manifestations où nous serons heureux de vous accueillir :

- 14 janvier en soirée, au foyer rural de St Antoine sur l'Isle : concours de belote
- Les 24/25/26 mars au foyer rural de St Antoine sur l'Isle : bourse aux affaires
- 8 avril 2016 : participation au carnaval de Porchères
- 16 juin 2016 : participation à la kermesse de Porchères
- 30 juin 2016 : participation à la kermesse de St Antoine sur l'Isle

Pour tous renseignements, s'adresser à Sandra GENDRE,  
Co-Présidente de l'association 06 05 49 08 51

TENNIS CLUB

Cette saison, les cours de tennis ont débuté en septembre. Ils se déroulent comme toujours dans une bonne ambiance. Si vous désirez, vous ou votre enfant pratiquer ce sport, venez nous rejoindre le mercredi après-midi à 14h15. A l'occasion du nouvel an, le bureau du Tennis vous présente ses meilleurs vœux.

La Présidente, Michèle FURLAN



EXPO de PEINTURE  
28 ET 29 JANVIER 2017

St ANTOINE sur l'ISLE



AIN Sigrid - BELOSSELSKY Véronique - BOUTIN-L'HOPITAL Elisabeth  
CHAMBON Jean - CLEMENT Véronique - COUREUR Suzanne - DAGNEAU J.Poly  
DAGUET Jeanne - DALLET Michel - DECAUZE François - DUROY Christine  
DURETTE-BRODET Michèle - FHARA - GARNUNG Clément - GERARD B  
GREGOIRE Monique - GUICHARD Elyane - HIRTZLIN Danièle - LEGRAND Marianne  
LEMOIGNE Michèle - NAVAS Didier - PAIGNE Philippe - PRINCE Régis  
RABEAU M.C. ROUYER Nicole - SANCHEZ Claudine - THEVENON MAURITAC Jean

Vernissage le samedi 28 janvier 2017 à 12h00

Ouverture samedi 28 janvier et dimanche 29 janvier 2017 de 10h00 à 18h00



ENTREE GRATUITE

RESTAURATION et CRÊPES

de 10h00 à 18h00. Vernissage le samedi à 12h00. A bientôt.

**Des cours de peinture sont proposés chaque mardi à la maison pour tous, animés par Didier NAVAS, peintre de renom. Renseignements au 07 86 76 29 39**

2017 est là, alors BONNE ANNÉE !!! Qu'elle vous apporte joies et satisfactions et au plaisir de vous retrouver lors de nos manifestations.

Le Président, Dominique PEYRIDIEUX

Du côté de chez Toine

Il fut parmi les créateurs de l'association, Kiki s'en est allé à la veille des fêtes. Nous nous souviendrons de ce gars bien, modeste et fidèle en amitié. A son épouse Michelle, à ses enfants et petits enfants, nous tenons à leur témoigner toute notre amitié dans ce moment difficile.

2016 fut jusque là une année pleine de satisfactions pour notre asso. Le théâtre a réussi son décollage avec plus de 150 entrées lors des deux dernières représentations, la chandeleur des peintres fut un succès ainsi que l'exposition d'artisans d'art. Nous reprendrons ces manifestations en 2017. Les adhérents se sont aussi retrouvés autour de deux manifestations : Repas lamproie sur la gabarre de Ste TERRE et après-midi au cabaret L'ANGE BLEU à GAURIAGET.

Pour l'heure, nous vous proposons la Chandeleur des Peintres avec cette année 28 peintres au programme. Le nombre mais aussi la qualité, comme nous nous l'imposons tous les ans un peu plus. Pour le plaisir des yeux, nul ne peut rester insensible à ces œuvres. Entrée gratuite comme à l'accoutumée. Ouverture samedi 28 et dimanche 29 janvier au foyer rural

## Nos commerçants

**Epicierie-dépôt de pain-tabac-journal**

**M. GALLOT**

753 rue de Verdun 05 57 49 60 53

**Bar restaurant, pizzeria**

**le SAN DONATO**

1179 avenue de la Libération 05 57 49 68 50

**Bar**

**M. NUNEZ**

760 rue de Verdun 05 57 49 67 35

**Bar restaurant**

**M. Mme HOLIER, « Logerie »**

1820 route de l'Ecluse 05 57 49 70 01

**Boutique d'apithérapie**

**Chez les Abeilles**

396 route de l'Ecluse 06 30 40 55 80

**Vente d'agneau fermier, méchoui**

**M. Mme SANCIER**

140 route du Paillot 06 07 02 30 92

## Nos industriels

**ARRI – Mécanique de précision**

ZA de Jamayau 32 rue de Verdun 05 57 56 05 90

**SCAEED – M. GOUYGOU**

ZA de Jamayau 44 rue de Verdun 05 57 69 51 40

## Professions libérales

**CABINET D'INFIRMIERES**

**Nathalie BARAT – Sylvie BOUTON**

331 rue de la Marne -05 57 49 60 72

## Commerciaux indépendants

**DFMECA, partenaire industriel**

**Daniel FAIJAN, Directeur Technique**

1235 route de la Chaux 06 75 18 58 74

**AGENT IMMOBILIER**

**Alexandre SAINT MARTIN**

119 rue Grave de Rieu 06 30 80 37 04

## Nos artisans

**SCIERIE A FACON MONTAUD Francis**

502 Rte de St Christophe de Double

05 57 49 68 61 – 05 57 49 55 66

**TOUFEU TOUFLAMME Extincteurs**

**GALAN Philippe**

179 rue de Joliberge 05 57 49 71 30

**SOMOTRA HORRUT Gilbert**

Terrassement, assainissement...

431 av. de la Libération 05 57 49 77 65

**MILLET Vincent**

**Accordage et réparation d'accordéons**

5480 route de la Double 05 57 49 56 25

**SARL MC<sup>2</sup>**

**ESTEVE Fabien**

**Vente et pose menuiseries**

524 rue de Jamayau 06 62 43 65 82

**ANTHONY RAMBAUD**

**Chaudronnerie, serrurerie, métallerie**

697 avenue de la Libération 06 88 42 09 59

**MGS MENUISERIES GADEAUD Mickaël**

**Vente et pose menuiserie, cuisine, parquet...**

36 Rue de Jamayau

06 60 74 23 89

**COIFFURE NATHALIE**

**salon de coiffure hommes/femmes**

1170 Avenue de la Libération 05 57 49 69 69

**RTPM CROUZEL Vincent**

**Taille de pierre-maçonnerie-rénovation**

632 rue de Jamayau 09 82 24 22 07

**Julien AITHOCINE**

**Multiservice, bricolage, petits travaux, home staging,  
petit jardinage, entretien...**

236 rue de Joliberge 06 70 56 88 88

**Laurent DOURTHE**

**Peintre en bâtiment**

234 rue de Joliberge 06 75 31 13 12 / 09 67 29 88 37

## Nos assistantes maternelles

**Mme TRIBHOU Virginie**

53 rue de Barthebrune

06.64.76.30.13

**Mme ALARCON Agnès**

519 rue de Jamayau

07.50.23.97.28

**Mme RUELLET Marylène**

655 rue de Jamayau

06.65.39.65.36

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
8h30 -12h30	FERME AU PUBLIC	FERME	8h30 – 12h	FERME AU PUBLIC	9h – 12h
14h – 18h	14h – 18h	FERME	13H30 – 18H	14h – 18h	FERME



La Maison pour Tous

**Contacts :**

648 rue de Verdun 33660 SAINT ANTOINE SUR L'ISLE

Téléphone : 05 57 49 62 19 / Télécopie : 05 57 69 00 16

mairie@stantoinessurlisle.fr

**POINT LECTURE ET CYBER** Ouvert tous les jours pendant les heures d'ouverture de la mairie